

Bernard Dupuy

Cirad-forêt

TA 10/B

Campus international de Baillarguet

34398 Montpellier Cedex 5

France

Jubilé romain pour l'ATIBT



Réunion des commissions de l'ATIBT. De gauche à droite : M. Wilson (OAB), M. Hol (Form Ecology), M. Stoll (président de l'ATIBT), M. Landrot (secrétaire général de l'ATIBT), M. Speed (ATIBT), M. de La Rochefordière (SGF) et M. Desclos (Eurocertifor). Photo ATIBT.

Créée en 1951 à la demande de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de la FAO, l'Association technique internationale des bois tropicaux (ATIBT) a fêté son jubilé à Rome (Italie).

La FAO l'a accueillie dans ses murs pour la tenue de son forum qui s'est déroulé les 4 et 5 octobre 2001, Viale delle Terme di Caracalla. Plus de deux cents participants venus de 23 pays ont ainsi bénéficié de la chaleureuse hospitalité romaine pour participer à des travaux de qualité.

L'ATIBT s'inscrit donc dans une longue tradition qui lui a permis de contribuer efficacement à la promotion du commerce des bois tropicaux ainsi qu'à la diffusion des connaissances techniques les concernant. Désirant rester au cœur de l'actualité des bois tropicaux, l'ATIBT a choisi comme thème de réflexion de son forum 2001 : « *Les chances pour la conservation des forêts tropicales par un développement durable socialement, économiquement et écologiquement : un défi commun en ce nouveau siècle pour toutes les parties concernées, nationales et internationales* ».

Qu'est-ce que l'ATIBT ?

L'ATIBT est une ONG non politique regroupant plus de 200 membres directs, répartis dans 33 pays producteurs et consommateurs de bois tropicaux. Par l'intermédiaire des syndicats et fédérations membres, c'est un réseau de plusieurs milliers de professionnels qui sont aussi représentés.

La force de l'association réside dans le pluralisme de la compétence de ses membres qui sont des institutions internationales, régionales et nationales, des instituts de recherche, des écoles, des consultants, des experts, des sociétés et fédérations du secteur privé forestier, des industriels, des exportateurs et des importateurs.

Objectifs

Les objectifs sont les suivants :

- Promouvoir la gestion durable des forêts tropicales comme source de développement économique et social, comme ressource naturelle renouvelable et comme voie de protection des massifs forestiers.
- Diffuser et élargir la connaissance sur le matériau bois tropical et son utilisation, sa transformation, son commerce.
- Placer les membres au cœur de l'actualité des bois tropicaux et représenter une force de proposition auprès des instances nationales et internationales.
- Élaborer des standards professionnels internationaux facilitant les échanges et la consommation.

Organisation

Les bois tropicaux étant un domaine très vaste et à la croisée de multiples questions, l'ATIBT s'est organisée en quatre commissions (groupes internationaux de travail) : forêts, bois, normes et usages et transport. Les commissions sont au cœur de son activité et apportent des réponses techniques aux besoins de la profession.

L'ATIBT comprend aussi une chambre d'arbitrage regroupant des experts et un comité scientifique et technique rassemblant des chercheurs. Comme toute association, elle est également dotée d'un président et d'un conseil d'administration.

Le secrétariat général est basé au :

6, avenue Saint-Mandé, 75012 Paris (France).



Séance plénière de l'ATIBT. De gauche à droite : Giuseppe Topa (Banque mondiale), Hinrich Stoll (président sortant de l'ATIBT), Rupert Oliver (journaliste anglais, modérateur du forum), Marie-Claude Smouts (CNRS-CERI), Jean-Michel Debrat (AFD). Photo ATIBT.

Qualité et diversité

Après les discours de bienvenue de MM. Hosny El-Lakany (FAO, sous-directeur général du département des forêts) et Hinrich Stoll (président sortant de l'ATIBT), MM. Maurizio Collela (président de Federcomlegno), Henri Montcerisier (président d'honneur de l'ATIBT), Gérard Bonnis (OCDE) et Wulf Killmann (FAO, directeur de la division des produits forestiers) ont rappelé le rôle des industriels et du secteur privé dans le développement des zones forestières tropicales. Sans se limiter à cette dimension économique, l'importance du développement de leur collaboration avec les autres acteurs du secteur forestier a été soulignée.

Après une manifestation silencieuse de Greenpeace devant la FAO, son représentant, M. Christophe Thies, a été invité à prendre la parole. Il a exposé la position de son ONG en insistant sur la nécessité d'une gestion prudente et équitable des forêts tropicales.

M. Eberhard Bruenig (Oxford Forest Institute) et M^{me} Jane Goodall (Jane Goodall Institute) ont développé les implications de l'exploitation forestière sur la dynamique des communautés végétales et animales. À travers son action pour la protection des chimpanzés, Jane Goodall a ainsi plaidé avec émotion pour un plus grand respect de l'environnement de tous les êtres vivants : *"Only if we understand can we care. Only if we care will we help. Only if we help shall all be saved."*

M. Henri Djombo (président de l'OAB) a traité de la responsabilité des pays tropicaux, tandis que MM. Giuseppe Topa (Banque mondiale) et Jean-Michel Debrat (Agence française de développement) ont exposé les politiques forestières de leurs organismes. M. Chris Elliot (WWF international) a présenté le rôle et les responsabilités des ONG. En conclusion, M^{me} Marie-Claude Smouts (CNRS) a développé les relations entre la géopolitique et le commerce international des bois. M. Jean-Jacques Landrot (président entrant de l'ATIBT) a conclu les débats.

Travaillons ensemble !

« Travaillons ensemble » a été le maître-mot des échanges. Différentes préoccupations communes ont ainsi été affirmées :

- L'importance des forêts tropicales dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté.
- La dimension géopolitique du commerce international des bois.
- La promotion d'une nécessaire collaboration entre tous les acteurs du développement. Plus que jamais, le secteur privé est reconnu et réclamé comme un partenaire du développement durable des forêts tropicales.
- La nécessité de gérer l'incertitude à long terme grâce aux plans d'aménagement.
- L'importance croissante de la certification comme objet de marché. Unaniment, la certification est reconnue comme un outil de communication et de marketing utile pour le commerce international des bois.
- Le renforcement de la diffusion et de l'échange des connaissances dans le domaine des forêts tropicales.

De nombreuses questions restent encore en suspens. Pour trouver des solutions, l'importance d'une association professionnelle comme l'ATIBT est fondamentale. Cette association, fière de son indépendance, saura, nous en sommes sûrs, relever ces nouveaux défis. Souhaitons-lui un bon anniversaire et une longue vie !

Vue de l'assemblée en séance plénière au siège de la FAO. Photo ATIBT.

